



Actualités

Le nouveau plan officiel: planification par transect



En 2019, la Ville a commencé à élaborer le nouveau Plan officiel qui s'articule autour des cinq grands changements suivants : croissance, mobilité, conception urbaine, résilience et développement économique. Elle s'est ensuite adressée à toutes les communautés d'Ottawa afin de discuter des concepts principaux. Peut-être avez-vous rencontré notre équipe lors des 70 événements (ou plus) organisés dans toute la ville. Les commentaires recueillis ont été incorporés aux orientations stratégiques préliminaires qui ont été présentées au Conseil municipal en décembre 2019.

Après plus de 50 000 échanges avec des résidents jusqu'à maintenant, la Ville entend poursuivre jusqu'en 2021 ses efforts de sensibilisation, éclairés par l'équité et l'inclusion.

Ces échanges permettent à la Ville d'enrichir le Plan d'idées nouvelles. L'approche du transect, qui permettra à la Ville d'aménager son territoire selon le contexte, est l'une des pierres angulaires du nouveau Plan officiel.

L'approche précédente cédera la place au principe de l'aménagement du territoire en fonction des besoins particuliers des quartiers dans les différents secteurs de la Ville. L'approche du transect portera essentiellement sur « la forme et la fonction », en planifiant l'aménagement selon la forme voulue des bâtiments neufs, leur

relation avec l'espace public et leur mode de fonctionnement, qui seront éclairés par leur situation dans le transect.

Grâce à l'approche urbaniste du transect, la Ville d'Ottawa pourra tenir compte des différents contextes de sa variété géographique et sera en mesure de bien orienter l'évolution de chaque secteur.

Six secteurs-transects différents ont été proposés sur tout le territoire de la Ville : le centre-ville, le secteur urbain intérieur, le secteur urbain extérieur, la ceinture de verdure, la banlieue et le secteur rural. Nous organisons cinq présentations publiques. Ces présentations offriront aux résidents des renseignements sur ce qui sera proposé pour leur quartier, dans le cadre de cette nouvelle approche urbaniste.

Nous vous invitons à [consulter la page Web relative au nouveau Plan officiel](#) pour savoir quand aura lieu la présentation consacrée à votre transect.

Le nouveau site de la ferme intelligente

Le 13 octobre 2020, Investir Ottawa a dévoilé, avec le concours du gouvernement fédéral et de la Ville d'Ottawa, le nouveau site de la Zone X.O (qui s'appelait auparavant l'installation L5), sur le domaine de la Ferme de recherche de la Ceinture de verdure de la Commission de la capitale nationale. La Zone X.O est un laboratoire de technologie évolutif, dans le cadre duquel les entreprises peuvent collaborer à des innovations réelles dans différents secteurs, dont les véhicules autonomes, les technologies propres et l'agriculture intelligente. Grâce au nouveau financement apporté par le gouvernement fédéral, les partenaires se sont consacrés à sécuriser les infrastructures technologiques dominantes qui porteront l'innovation et qui permettront de créer de l'emploi dans notre région. Voici certaines infrastructures dont la Zone X.O est dotée :

- un centre de commande mobile 5G qui peut déployer des drones afin d'aider les premiers intervenants dans les zones rurales;
- les nouvelles technologies de la cybersécurité, pour permettre d'assurer la sécurité des entreprises et de leurs inventions;
- l'un des systèmes de mise à l'essai des télécommunications les plus perfectionnés du monde, pour étayer les technologies de demain;
- un véhicule autonome qui peut être personnalisé pour s'adapter à des scénarios de la réalité;
- des bornes de recharge très rapides pour les véhicules électriques;
- une ferme intelligente, équipée des capteurs les plus récents.

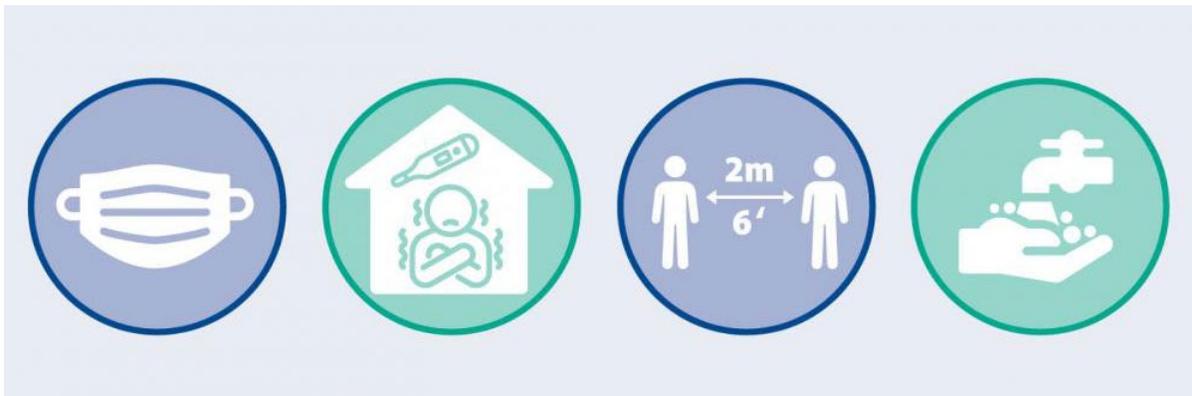
Dans le cadre de ce lancement, Investir Ottawa et la Ville ont présenté leur plus récente infrastructure, soit la Ferme intelligente d'Ottawa, exploitation d'essai de 40,4 hectares équipée des plus récentes technologies de captage, qui permettent d'étayer l'exploitation agricole de demain. L'objectif de la Ferme intelligente d'Ottawa est d'aider les producteurs à connaître les nouvelles techniques et technologies de culture et à s'en servir de concert pour améliorer les rendements des récoltes et réduire les coûts des intrants, par exemple les engrais. L'agriculture intelligente consiste à réduire l'incertitude que vivent les producteurs, en leur apportant l'information et les outils qui leur permettent de prendre des décisions justifiées par des statistiques probantes.

Ce n'est pas tous les jours que la Ville participe à un projet d'envergure nationale. La Ferme intelligente d'Ottawa fait partie d'un réseau canadien de fermes intelligentes qui travaillent de concert pour s'échanger les connaissances et promouvoir les innovations d'un océan à l'autre. Ces modèles de collaboration menée par l'industrie avec le concours du gouvernement et des milieux universitaires sont essentiels à l'économie intelligente et permettent au Canada de jouer un rôle prépondérant dans de nombreuses et captivantes initiatives.

Pour en savoir plus sur ces projets passionnants, veuillez cliquer [ici](#) et [ici](#)!



Le port du masque à l'extérieur et COVIDavisés ensemble



Les Services de développement économique de la Ville d'Ottawa ont récemment lancé, en collaboration avec Santé publique Ottawa (SPO) deux nouvelles campagnes destinées à limiter la propagation de la COVID-19 et à rehausser la confiance des consommateurs : COVIDavisés ensemble et le Port du masque à l'extérieur.

La campagne COVIDavisés ensemble encourage les entreprises à adopter des mesures de santé et de sécurité et à promouvoir les activités qu'elles mènent pour aider à prévenir la transmission de la COVID-19. La campagne Port du masque à l'extérieur invite les résidents à porter le masque quand ils sont en extérieur, dans les cas où il est difficile de respecter la distanciation physique.

Le [site COVIDavisés ensemble](#) de SPO comprend d'autres renseignements sur ces campagnes, ainsi que des vidéos, des affiches téléchargeables, des billets pour les réseaux sociaux et des images numériques. Les entreprises de la localité sont invitées à en publier le contenu sur les réseaux sociaux en se servant des mots-dièses #COVIDavisé! Et #CovidAvisésEnsemble.

Le saviez vous?

Il y a une application pour la série de conférences sur la faune Découvrir la nature

La nature nous entoure : elle est présente sur tout le territoire de la Ville, dans nos espaces verts et dans nos cours-jardins. Cette année, nombreux sont les résidents d'Ottawa qui partent à la découverte des zones naturelles et des espaces verts de leur localité pour faire connaissance avec la nature voisine. Les téléphones dotés d'un appareil photo et des ressources en ligne comme [iNaturalist.ca](https://www.inaturalist.ca) permettent aux résidents de capter les scènes, d'identifier ce qu'ils voient et d'enrichir leurs connaissances. Grâce à iNaturalist, les résidents peuvent participer aux efforts de conservation en compilant des millions d'observations d'un océan à l'autre et partout dans le monde. Les chercheurs et les naturalistes peuvent consulter ces données pour prendre connaissance des tendances dans l'évolution de l'observation et de la présence du règne naturel et animal. Cette information est utile dans l'aide à apporter aux espèces en péril et dans l'évaluation des répercussions environnementales. Notre conférencier, James Pagé, de la Fédération canadienne de la faune, expliquera en quoi iNaturalist nous aide à recommunier avec la nature, à redécouvrir le Canada et à savoir si la nature reprend du mieux dans cette période de confinement et de réduction de l'activité humaine.

Participez avec nous en ligne à cette [réunion dans Zoom](#) le jeudi 19 novembre 2020 à 19 h.

Nous vous invitons à consulter l'information sur iNaturalist Canada [ici](#) et à regarder les [vidéos](#) qui vous expliqueront de quoi il s'agit.



Le programme de terrasses hivernales

Puisque la saison estivale des terrasses est terminée, nous vous invitons à vous rappeler les renseignements suivants.

Permis de terrasse hivernale sur emprise

Le Conseil municipal a récemment prorogé jusqu'au 15 novembre 2020 le Programme de permis de terrasse estivale sur emprise, en plus de renoncer aux droits de permis mensuels dans le cadre du Programme des permis de terrasse hivernale. La Ville continuera de percevoir les droits de permis courants de 62 \$ pour les demandes de permis de terrasse hivernale sur emprise.

Tous ceux et celles qui souhaitent exploiter une terrasse hivernale sur emprise au-delà du 15 novembre 2020

sont invités à communiquer avec nous par courriel (EMPRISETerrasse@ottawa.ca) le plus tôt possible afin de se faire délivrer le permis de terrasse hivernale (valable jusqu'au 31 mars 2021).

Terrasses sur le domaine privé

Le Conseil municipal a aussi prorogé jusqu'au 31 décembre 2020 la modification temporaire du Règlement de zonage pour tenir compte de la prorogation temporaire des permis de vente d'alcool de la [Commission des alcools et des jeux de l'Ontario \(CAJO\)](#). La Ville continue de participer à des discussions avec le gouvernement provincial à propos de la nécessité d'étendre jusqu'en 2021 la prorogation temporaire des permis de vente d'alcool de la CAJO.

Si vous êtes déjà inscrit(e) auprès de la Ville, il n'est pas nécessaire de vous réinscrire pour proroger jusqu'au 31 décembre 2020 le permis d'exploitation d'une terrasse sur le domaine privé.

Terrasses abritées – Chapiteaux et autres types de structures

La Direction des services du Code du bâtiment, Santé publique Ottawa et le Service des incendies ont déclaré conjointement qu'au moins deux parois de la structure (soit les murs) doivent être ouvertes tant que la terrasse est exploitée, sans égard à la météo ou au modèle des appareils de chauffage. L'objectif est de s'assurer que l'aération est suffisante pour enrayer les risques de transmission de la COVID-19.

Tous ceux et celles qui souhaitent continuer d'utiliser ou d'installer une terrasse abritée pour la saison hivernale doivent prendre connaissance des exigences de la Direction des services du Code du bâtiment et s'assurer que toutes ces exigences sont respectées. La Direction des services du Code du bâtiment continuera d'accélérer le traitement des permis pour les [chapiteaux, les terrasses, les auvents et les marquises](#) en les approuvant dans le délai de cinq jours ouvrables. Pour les demandes de renseignements, veuillez communiquer directement avec la Direction des services du Code du bâtiment par courriel (permisdeconstruction@ottawa.ca).

Chauffage des terrasses et couvertures

À l'approche de la saison froide, les appareils de chauffage installés pour fonctionner sur les terrasses sont appelés à se généraliser. Le Service des incendies d'Ottawa recommande que tous les appareils de chauffage soient homologués pour le Canada et soient installés pour fonctionner selon le mode d'emploi du fabricant, notamment en assurant une bonne aération et en respectant les écarts recommandés par rapport aux matières combustibles et à la clientèle. Tous les extincteurs portables voulus doivent se trouver sur les lieux. Le modèle et la taille des extincteurs portables dépendent de la superficie de la terrasse et du nombre d'appareils de chauffage utilisés. Les exploitants de terrasses doivent également respecter toutes les exigences du [Code de prévention des incendies de l'Ontario](#).

À titre de rappel, au moins deux parois des structures (soit les murs) doivent être ouvertes tant que la terrasse est en service, sans égard à la météo, ni au modèle d'appareil de chauffage (à l'électricité ou au propane). L'objectif est d'assurer une aération suffisante pour enrayer les risques de transmission de la COVID-19. En outre, l'aération permet d'éviter l'accumulation des émissions de monoxyde de carbone des appareils de chauffage au gaz.

L'Administration des normes techniques et de la sécurité (ANTS) a préparé une [fiche d'information](#) sur les appareils de chauffage des terrasses extérieures. Tous les appareils de chauffage doivent être homologués pour le Canada et être installés pour fonctionner selon le mode d'emploi du fabricant, notamment en assurant une bonne aération et en respectant les écarts recommandés par rapport aux matières combustibles et à la clientèle. Tous les extincteurs portables voulus doivent se trouver sur les lieux. Le modèle et la taille des extincteurs portables dépendent de la superficie de la terrasse et du nombre d'appareils de chauffage utilisés. Les exploitants de terrasses doivent également respecter toutes les exigences du Code de prévention des incendies de l'Ontario.

Si vous avez besoin de renseignements sur les foyers et les feux en plein air ou que vous avez des questions portant expressément sur le chauffage des terrasses, veuillez envoyer un courriel à preventionincendies@ottawa.ca.

En ce qui concerne la sécurité des couvertures pour les clients sur les terrasses, veuillez noter que Santé publique Ottawa recommande aux clients d'apporter leurs propres couvertures ou, si l'établissement fournit des couvertures, qu'elles soient lavées avant de resservir. Il faut aussi s'assurer que les matières combustibles comme les couvertures sont à l'écart des appareils de chauffage.

Distanciation physique

Il est absolument essentiel de continuer de respecter la [distanciation physique](#) des clients. Veuillez vous assurer que toutes les modifications apportées à l'aménagement des terrasses (par exemple l'emplacement des appareils de chauffage et la configuration des places assises) respectent la distanciation physique minimum obligatoire de 2 mètres.

On publiera incessamment de plus amples renseignements à propos des terrasses hivernales sur la [page Web Terrasses](#); l'information sera adressée directement à tous les titulaires actuels du permis de terrasse sur emprise et à tous les exploitants de terrasses privées déjà inscrits auprès de la Ville.

Quoi de neuf?

Le Projet de réfection de la rue Elgin

Le [Projet de réfection de la rue Elgin](#), qui est l'un des grands chantiers d'infrastructures de la Ville, est aujourd'hui terminé. Il s'agit d'une destination exceptionnelle! Nous vous invitons à regarder [cette vidéo](#), qui a été tournée pour saluer l'achèvement de ce projet majeur.

La nouvelle rue Elgin comprend désormais, essentiellement :

- des trottoirs plus larges, accessibles à tous, ponctués de caractéristiques paysagères décoratives et bordés d'arbres;
- un élégant mobilier urbain, dont des bancs publics, flanqué d'un nouvel éclairage qui cadre avec le caractère patrimonial de cette rue;
- deux voies de circulation et des dispositifs qui permettront de ralentir dans l'ensemble la vitesse de la circulation automobile;
- de nouveaux arrêts d'autobus, de nouvelles plateformes et de nouveaux abribus le long du parcours;
- des œuvres d'art public;
- une zone revitalisée, qui s'appelle désormais la place Boushey, qui peut se transformer en place publique pour des événements comme les marchés en plein air ou les fêtes communautaires.

Des travaux mineurs de paysagement et de finition, dont l'installation des abribus, se poursuivront sur le site durant l'automne.



La cérémonie de bénédiction du site de la nouvelle installation partagée de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de Bibliothèque et Archives Canada marque le début des travaux préparatoires

Le 8 octobre 2020, des aînés de la Première Nation algonquine Pikwàkanagàn et de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg ont animé la cérémonie de bénédiction du chantier de la nouvelle installation partagée de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de Bibliothèque et Archives Canada en prévision du lancement des travaux préparatoires. Cette cérémonie a donné lieu à des prières et à la purification de tout le site.

À cause de la COVID-19, le nombre de participants à la cérémonie de bénédiction a été limité. Des aînés et des représentants des deux communautés algonquines ainsi que des partenaires du projet y ont assisté.

L'idée de construire sur ce site une bibliothèque publique communautaire avec Bibliothèque et Archives Canada donne l'occasion d'examiner la nature, ainsi que le transfert et l'apprentissage du savoir qui se dérouleront dans ce bâtiment et de réfléchir au lien avec la nation algonquine Anishinabeg de la localité et les autres communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis d'Ottawa et du pays tout entier. L'intégration du savoir autochtone traditionnel viendra enrichir l'identité et la vision du projet.

Cette cérémonie de bénédiction est importante et marque le lancement des travaux préparatoires, en prévision de la construction de l'installation. Les travaux de construction devraient commencer à la mi-octobre.

Le contrat des travaux préparatoires a été attribué à PCL (l'un des [trois entrepreneurs généraux présélectionnés](#) dans le cadre de ce projet).

Au début de 2021, la Ville rendra public l'appel d'offres destiné, pour les grands travaux de construction du projet, aux trois entrepreneurs généraux présélectionnés. Les travaux de construction de l'installation doivent commencer l'été prochain.

Pour en savoir plus sur l'installation partagée de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de Bibliothèque et Archives Canada, nous vous invitons à consulter [Inspirez555.ca](https://inspirez555.ca).



À vous de jouer!

Participons Ottawa

Vous pouvez participer à différentes consultations en ligne sur [Participons Ottawa](#), la nouvelle et ingénieuse plateforme adoptée par la Ville pour la participation citoyenne. Nous vous invitons à prendre connaissance de toute la liste des consultations en cours dans notre [page sur les consultations publiques](#).